DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 3 septembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur

Marcel BAUER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur

Richard STOLTZ

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Jean-Laurent VONAU

N° CP/2012/570 - Protection, valorisation du patrimoine non protégé - 3222 Répartition de subventions au titre de l'aide aux actions culturelles et patrimoniales

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 28 000 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental, selon la répartition suivante :

- 23 000 € à la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace
- 5 000 € à la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs.

Elle approuve par ailleurs la convention de partenariat 2012-2014 à intervenir entre la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée

Hal2

Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120903-70176-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 14/09/12